REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

CNDH

COMMUNIQUE N°0016-2026/CNDH-P

Relatif à l'atteinte au droit à la vie d'une quinzaine de femmes

La Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) a appris avec tristesse le naufrage d'une pirogue transportant des foraines, ayant porté atteinte au droit à la vie d'une quinzaine de femmes, le jeudi 13 août 2026, dans la Commune rurale de Socoura, Cercle de Mopti, Région de Mopti. Elle s'incline devant la mémoire des victimes décédées et souhaite prompt rétablissement aux blessé(e)s, et le retour sain et sauf des porté(e)s disparu(e)s.

Se fondant sur les instruments juridiques comme la Constitution du 22 juillet 2023, la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, le Protocole additionnel à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples relatif aux droits des femmes, la CNDH invite les autorités à:

- ouvrir une enquête en vue d'identifier les causes de ce drame pour situer les responsabilités;
- encadrer rigoureusement les activités de transport par voie fluviale;
- porter assistance aux victimes et à leurs familles ;
- renforcer la sécurisation des personnes et de leurs biens sur toute l'étendue du territoire, à travers, notamment les moyens de transport y compris fluviaux.

Pour la CNDH, la protection des droits de l'Homme est une responsabilité partagée. Nul n'est à l'abri de la violation de ses droits.

Bamako, le 17 août 2026
La Présidente par intérim

COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME
BP 2178 Tél. 20 20 70 21 Bko - Mali
République du Mali
Un Peuple Un But Une Foi
LA VICE PRESIDENTE

Me Aissata Founè TEMBELY
Chevalier de l'Ordre National

CONTACT : Tel : (00223) 20.29.70.21 — BP. E 2170 Bamako – Mali
E-mail. contact@cndhmali.ml; site web : www.cndhmali.ml Siège de la CNDH : Rue 359-1ère Rue après le palais des sports, Direction Hôtel Radisson Hamdallaye ACI 2000